

CHAMPIONNAT U18 GARÇONS ET FILLES 2024



REGLES LOCALES SPECIFIQUES - GOUVERNEUR LE BREUIL

Ces règles locales complètent les règles locales permanentes des épreuves fédérales et annulent toutes autres règles locales préexistantes.

Hors limites et limites du parcours

 En l'absence de ligne tracée au sol, au-delà des barrières électriques anti-sangliers et des clôtures.

Conditions anormales du parcours (Règle 16.1)

- Tous les chemins du parcours
- Les arbres avec tuteur/grillage et la cuvette forment une seule condition anormale.
- Les zones de terre apparente sur les greens, sauf pour le stance.
- Trous 9 et 13 : les berlinoises qui bordent les bunkers ne sont pas dans la zone à pénalité.

Zone à pénalité (Règle 17)

• Trou 10 - Pour le jeu de ce trou la zone à pénalité rouge à gauche s'étend à l'infini.

Balle placée (RLT E3)

• Si la balle repose dans la zone générale sur une zone tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut relever, nettoyer et placer une balle à moins d'une longueur de carte (voir guide officiel, page 481).

Temps de jeu 4h40 Accueil du golf : 04.72.26.42.00